

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

AMENDEMENT

N ° AS262

présenté par

Mme Bonnivard, M. Neuder, M. Bourgeaux, M. Kamardine, Mme Valentin, M. Descoeur,
Mme Corneloup, Mme Duby-Muller, Mme Blin, Mme Louwagie, M. Cinieri, Mme Anthoine,
M. Portier, M. Dubois et M. Boucard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 25, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.